

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 16064

Numéro SIREN : 420 375 610

Nom ou dénomination : CREATIS GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2018 sous le numéro de dépôt 21513



20180215132017

DATE DEPOT : 19/03/2018

N° DE DEPOT : 21513

N° GESTION : 1998B16064

N° SIREN : 420375610

DENOMINATION : CREATIS GROUPE

ADRESSE : 71 AV VICTOR HUGO 75116 PARIS

MILLESIME : 2017

.

CREATIS GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 825 900 euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS
420 375 610 RCS PARIS

Crédit Agricole
Commissaire à Paris

21 MAR. 2018

2153
numéro de dépôt

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 FEVRIER 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2017 s'élevant à 153 342,62 euros de la manière suivante :

Situation avant affectation :

- Réserve légale :	368 748,00 euros
- Autres réserves :	135 000,00 euros
- Report à nouveau :	1 183,88 euros
- Résultat de l'exercice :	153 342,62 euros
	658 274,50 euros

Situation après affectation :

- Réserve légale :	382 590,00 euros
- Autres réserves :	275 000,00 euros
- Report à nouveau :	684,50 euros
	658 274,50 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 FEVRIER 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
André-Paul BAHUON

CREATIS GROUPE
au capital de 3 825 900 euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS
420 375 610 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017


CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/08/17	Net au 31/08/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	49 514	49 093	421	
Autres immobilisations incorporelles	118 967	112 335	6 633	13 121
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	391 503	198 720	192 783	206 912
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	6 623 230		6 623 230	6 384 245
Autres immobilisations financières	84 906	9 744	75 162	75 641
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 268 119	369 891	6 898 228	6 679 919
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	296 418	31 880	264 538	233 973
Fournisseurs débiteurs	25 801		25 801	22 847
Personnel	1 308		1 308	839
Etat, Impôts sur les bénéfices	30 166		30 166	102 968
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	42 112		42 112	39 407
Autres créances	213 411		213 411	164 613
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				3 600
Valeurs mobilières de placement	50		50	50
Disponibilités	211		211	115
Charges constatées d'avance	73 009		73 009	73 852
TOTAL ACTIF CIRCULANT	682 487	31 880	650 806	642 264
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 950 606	401 772	7 548 835	7 322 183

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

Bilan

	Net au 31/08/17	Net au 31/08/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 825 900	3 687 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 584	3 280
Réserve légale	368 748	247 428
Autres réserves	135 000	80 877
Report à nouveau	1 184	3 864
Résultat de l'exercice	153 343	172 763
Provisions réglementées	39 206	31 364
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 538 964	4 227 056
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	1 798 255	1 849 741
Découverts et concours bancaires	278 389	201 807
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 076 644	2 051 548
Emprunts et dettes financières diverses	44 520	44 520
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	286 776	449 599
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310 480	236 951
Personnel	41 757	119 443
Organismes sociaux	50 124	79 524
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	64 158	62 168
Autres dettes fiscales et sociales	16 221	28 608
Dettes fiscales et sociales	172 260	289 743
Autres dettes	103 748	7 178
Produits constatés d'avance	15 442	15 587
TOTAL DETTES	3 009 870	3 095 126
TOTAL PASSIF	7 548 835	7 322 183

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Compte de Résultat

	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	2 584 958	2 424 360	160 597	6,62
Autres produits	16 149	2	16 146	NS
Total	2 601 106	2 424 363	176 744	7,29
CONSUMMATION M/SES & MAT.				
Achats de m.p & aut.approv.	17 637	25 888	-8 251	-31,87
Autres achats & charges externes	1 492 259	1 345 650	146 609	10,90
Total	1 509 896	1 371 538	138 358	10,09
MARGE SUR M/SES & MAT.	1 091 211	1 052 825	38 386	3,65
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	74 077	97 732	-23 656	-24,20
Salaires et Traitements	473 478	469 776	3 702	0,79
Charges sociales	227 852	239 511	-11 659	-4,87
Amortissements et provisions	103 884	44 739	59 146	132,20
Autres charges	3	6	-3	-57,72
Total	879 294	851 764	27 530	3,23
RESULTAT D'EXPLOITATION	211 917	201 061	10 856	5,40
Produits financiers	1 600	51 673	-50 073	-96,90
Charges financières	24 371	57 969	-33 598	-57,96
Résultat financier	-22 771	-6 296	-16 475	261,67
RESULTAT COURANT	189 146	194 785	-5 619	-2,88
Produits exceptionnels	5 471	2 769	2 702	97,58
Charges exceptionnelles	9 650	7 871	1 779	22,60
Résultat exceptionnel	-4 179	-5 102	923	-18,10
Impôts sur les bénéfices	31 625	16 900	14 725	87,13
RESULTAT DE L'EXERCICE	153 343	172 763	-19 420	-11,24

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Comptes annuels

2017

Période du 01/09/2016 au 31/08/2017

Annexe

créatis

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Annexe

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	7 548 834,70
Chiffre d'affaires	2 584 957,51
Résultat net comptable (Bénéfice)	153 342,62

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CREATIS GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 7 548 835 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 153 343 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de CREATIS GROUPE ne prévoit pas d'indemnités de fin de retraite. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondant n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base de l'ancienneté du salariés (cf : convention collective), d'un coefficient d'espérance de vie, d'un taux de progression des salaires, d'un taux d'actualisation et de turn-over.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Sur l'exercice 2016-2017 aucun versement n'a été opéré auprès de la Compagnie AG2R - LA MONDIALE dans le cadre de la gestion externalisées de cette obligation.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

La société CREATIS GROUPE a opté pour le traitement comptable suivant :

Le CICE est comptabilisé en compte 649 conformément à l'avis ANC et représente un impact de 14 703 euros.

Conformément aux recommandations législatives, le CICE est principalement destiné au financement de la compétitivité de l'entité.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

**Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Une Convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés suivantes :

- SAS CREATIS GROUPE (Société Mère)
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL PARIS OUEST
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE OUEST
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE SUD
- SAS CREATIS AUDIT
- SARL CREATIS SERVICES

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	160 907	7 575		168 481
Immobilisations incorporelles	160 907	7 575		168 481
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	192 386	1 950		194 336
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	154 885	42 282		197 167
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	347 270	44 232		391 503
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 384 245	240 000	1 015	6 623 230
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	85 385		479	84 906
Immobilisations financières	6 469 629	240 000	1 494	6 708 135
ACTIF IMMOBILISE	6 977 806	291 807	1 494	7 268 119

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 575	44 232	240 000	291 807
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	7 575	44 232	240 000	291 807
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 494	1 494
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 494	1 494

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CREATIS GOMEZ ET ASSOCIES IDF SUD 91160 L	1 101 100		99,99	30 601
SARL CREATIS EC - IDF OUEST 92300 LEVALLOIS PE	940 200		99,52	50 923
SARL PROTECNIC - CREATIS 89300 JOIGNY	52 200		57,24	21 164
SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL 75116 PARIS	544 000		99,87	56 672
SAS CREATIS AUDIT 75116 Paris	351 000		99,69	115 040
SARL CREATIS SERVICES 92400 COURBEVOIE	1 000		98,00	190
SARL CREATIS E ET C PARIS OUEST 92400 COURBE	240 000		98,91	14 321
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC DIFFERENCE 75116 Paris	2 700		11,11	580
SARL CREATIS INVEST 75116 PARIS	779 982		30,31	78 503

Amortissements des immobilisations

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

 Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	147 785	13 643		161 428
Immobilisations incorporelles	147 785	13 643		161 428
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	70 677	19 401		90 078
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 682	38 960		108 641
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	140 359	58 361		198 720
ACTIF IMMOBILISE	288 144	72 004		360 148

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 767 132 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	84 906		84 906
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	296 418	258 357	38 062
Autres	312 799	312 799	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	73 009	73 009	
Total	767 132	644 164	122 967
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	7 165
Charges sociales - produits à recev	688
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	24 667
Total	32 520

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

 Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 825 900,00 euros décomposé en 170 040 titres d'une valeur nominale de 22,50 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	163 888	22,50
Titres émis pendant l'exercice	6 152	22,50
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	170 040	22,50

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	31 364	7 842		39 206
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	31 364	7 842		39 206
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		7 842		

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

 Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 009 870 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	278 389	278 389		
- à plus de 1 an à l'origine	1 798 255	310 788	1 463 723	23 744
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	44 520	44 520		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310 480	310 480		
Dettes fiscales et sociales	172 260	172 260		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	390 524	390 524		
Produits constatés d'avance	15 442	15 442		
Total	3 009 870	1 522 403	1 463 723	23 744
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	51 549			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	103 035			
(**) Dont envers les associés	110 218			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 108 289 euros.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	30 722
INTERETS COURUS A PAYER	1 935
ASSOC. CPTS COUR. INT. COUR.	1 929
DETTES PROV./CONGES PAYES	30 134
PERS. AUTR. CHARGES A PAYER	11 600
CHARG. SOC./CONGES A PAYER	14 009
AUTR. CHARG. SOCIAL A PAYER	5 220
CHARGES A PAYER	16 221
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	102 720
Total	214 491

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	73 009		
Total	73 009		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT. D AVANCE	15 442		
Total	15 442		

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

**Autres informations****Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	84 150
Engagements de crédit-bail mobilier	3 247
Engagements de crédit-bail immobilier	
Cautions Créatis Paris Ouest découvert LCL	35 000
Cautions Créatis Paris IDF Ouest découvert LCL	35 000
Cautions Créatis Paris IDF Sud découvert LCL	90 000
Intérêts emprunt LCL et Banque Populaire	25 592
Autres engagements donnés	185 592
Total	272 989
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Caution Mr Bahuon au LCL	65 000
Caution solidaire et indivisible de Mr Bahuon à Interfimo	300 000
Autres engagements reçus	365 000
Total	365 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Crédit-Bail

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				18 966	18 966
Cumul exercices antérieurs				11 365	11 365
Dotations de l'exercice				6 494	6 494
Amortissements				17 859	17 859
Cumul exercices antérieurs				11 365	11 365
Exercice				6 494	6 494
Redevances payées				17 859	17 859
A un an au plus				1 624	1 624
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				1 624	1 624
A un an au plus				1 624	1 624
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				1 624	1 624
Montant pris en charge dans l'exercice				6 494	6 494

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 84 150 euros

Montant versé de 2006 à 2016 est de 57 077 euros .

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

« CREATIS GROUPE »

**S.A.S. Société par actions simplifiée
Au capital de 3 825 900 Euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS**

R.C.S PARIS 420 375 610

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2017

« CREATIS GROUPE »

**S.A.S. Société par actions simplifiée
Au capital de 3 825 900 Euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS**

R.C.S PARIS 420 375 610

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2017

Aux associés de la société CREATIS GROUPE,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2016, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société CREATIS GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CREATIS GROUPE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

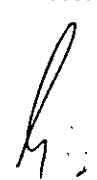
En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.



En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

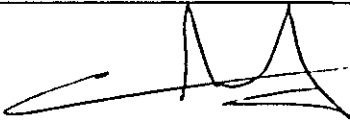
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Brétigny sur Orge le 05 février 2018,

SARL AO2C Cabinet CERF

M. Olivier CERF

Désignation de l'entreprise		SAS CREATIS GROUPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		71 avenue Victor Hugo 75116 PARIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 2 0 3 7 5 6 1 0 0 0 0 1 1		Néant ☐		* Exercice N clos le, 31/08/2017	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial (1)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU	
		Immobilisations en cours		AY		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
		Autres titres immobilisés		BD		BE	
		Prêts		BF		BG	
		Autres immobilisations financières*		BH		BI	
	TOTAL (II)				BJ		BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY	
		Autres créances (3)		BZ		CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF		CG		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ		CK		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO		7 950 606	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an CR	
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes						401 728	
Clause de réserve de propriété : *				Stocks :		Créances :	
Immobilisations :						7 548 834	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CREATIS GROUPE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>3 825 900</u>)	DA	3 825 900
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	15 584
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	368 748
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	135 000
	Report à nouveau	DH	1 183
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	153 342
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	39 205
	TOTAL (I)	DL	4 538 964
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 076 644
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>E1</u>)	DV	331 296
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	310 479
	Dettes fiscales et sociales	DY	172 259
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	103 748
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	15 442
	TOTAL (IV)	EC	3 009 870
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 548 834
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 522 403
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	278 389	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CREATIS GROUPE		Néant ☐					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	2 424 775	FH	160 181	FI	2 584 957
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 424 775	FK	160 181	FL	2 584 957
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	14 778	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 370	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 601 106
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	17 637	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 492 258	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	74 076	
	Salaires et traitements*				FY	473 478	
	Charges sociales (10)				FZ	227 851	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { -- dotations aux amortissements* -- dotations aux provisions*				GA	72 003
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	31 880
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 389 189
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	211 916	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	1 599	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	1 600	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	24 371	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GV	24 371	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(22 770)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	189 146	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise						SAS CREATIS GROUPE		Néant ☐ *	
								Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion							HA	170
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *							HB	5 300
	Reprises sur provisions et transferts de charges							HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)							HD	5 470
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)							HE	793
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *							HF	1 015
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)							HG	7 841
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)							HH	9 649
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)								HI	(4 178)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)							HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)							HK	31 625	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)							HL	2 608 177	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)							HM	2 454 834	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)								HN	153 342
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières				HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *				HP	6 773	
			- Crédit-bail immobilier				HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)					IIX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD		
	(9)	Dont transferts de charges					AI	14 778	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)					A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):					Exercice N		
Pénalités, amendes fiscales et pénales					793				
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés					1 015				
Amortissements dérogatoires					7 841				
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion						170			
Produits des cessions d'éléments d'actif						5 300			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs			
					Pour A.O.2.C.				
					Ouvrier CERF				
					Commissaire aux comptes				

Comptes annuels

2017

Période du 01/09/2016 au 31/08/2017

Annexe

créatis

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes



Annexe

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	7 548 834,70
Chiffre d'affaires	2 584 957,51
Résultat net comptable (Bénéfice)	153 342,62

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CREATIS GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 7 548 835 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 153 343 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Pour A.O.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de CREATIS GROUPE ne prévoit pas d'indemnités de fin de retraite. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondant n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base de l'ancienneté du salariés (cf : convention collective), d'un coefficient d'espérance de vie, d'un taux de progression des salaires, d'un taux d'actualisation et de turn-over.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Sur l'exercice 2016-2017 aucun versement n'a été opéré auprès de la Compagnie AG2R - LA MONDIALE dans le cadre de la gestion externalisées de cette obligation.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

La société CREATIS GROUPE a opté pour le traitement comptable suivant :

Le CICE est comptabilisé en compte 649 conformément à l'avis ANC et représente un impact de 14 703 euros.

Conformément aux recommandations législatives, le CICE est principalement destiné au financement de la compétitivité de l'entité.

Pour A.O.Z.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

**Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Une Convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés suivantes :

- SAS CREATIS GROUPE (Société Mère)
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL PARIS OUEST
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE OUEST
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE SUD
- SAS CREATIS AUDIT
- SARL CREATIS SERVICES

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	160 907	7 575		168 481
Immobilisations incorporelles	160 907	7 575		168 481
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	192 386	1 950		194 336
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	154 885	42 282		197 167
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	347 270	44 232		391 503
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 384 245	240 000	1 015	6 623 230
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	85 385		479	84 906
Immobilisations financières	6 469 629	240 000	1 494	6 708 135
ACTIF IMMOBILISE	6 977 806	291 807	1 494	7 268 119

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 575	44 232	240 000	291 807
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	7 575	44 232	240 000	291 807
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 494	1 494
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 494	1 494

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

**Notes sur le bilan**

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CREATIS GOMEZ ET ASSOCIES IDF SUD 91160 L	1 101 100		99,99	30 601
SARL CREATIS EC - IDF OUEST 92300 LEVALLOIS PE	940 200		99,52	50 923
SARL PROTECNIC - CREATIS 89300 JOIGNY	52 200		57,24	21 164
SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL 75116 PARIS	544 000		99,87	56 672
SAS CREATIS AUDIT 75116 Paris	351 000		99,69	115 040
SARL CREATIS SERVICES 92400 COURBEVOIE	1 000		98,00	190
SARL CREATIS E ET C PARIS OUEST 92400 COURBE	240 000		98,91	14 321
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC DIFFERENCE 75116 Paris	2 700		11,11	580
SARL CREATIS INVEST 75116 PARIS	779 982		30,31	78 503

Amortissements des immobilisations

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

 Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	147 785	13 643		161 428
Immobilisations incorporelles	147 785	13 643		161 428
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	70 677	19 401		90 078
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 682	38 960		108 641
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	140 359	58 361		198 720
ACTIF IMMOBILISE	288 144	72 004		360 148

Pour A.O.Z.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 767 132 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	84 906		84 906
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	296 418	258 357	38 062
Autres	312 799	312 799	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	73 009	73 009	
Total	767 132	644 164	122 967
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	7 165
Charges sociales - produits à recev	688
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	24 667
Total	32 520

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 825 900,00 euros décomposé en 170 040 titres d'une valeur nominale de 22,50 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	163 888	22,50
Titres émis pendant l'exercice	6 152	22,50
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	170 040	22,50

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	31 364	7 842		39 206
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	31 364	7 842		39 206
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		7 842		

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 009 870 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	278 389	278 389		
- à plus de 1 an à l'origine	1 798 255	310 788	1 463 723	23 744
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	44 520	44 520		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310 480	310 480		
Dettes fiscales et sociales	172 260	172 260		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	390 524	390 524		
Produits constatés d'avance	15 442	15 442		
Total	3 009 870	1 522 403	1 463 723	23 744
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	51 549			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	103 035			
(**) Dont envers les associés	110 218			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 108 289 euros.

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	30 722
INTERETS COURUS A PAYER	1 935
ASSOC. CPTS COUR. INT. COUR.	1 929
DETTES PROV./CONGES PAYES	30 134
PERS. AUTR. CHARGES A PAYER	11 600
CHARG. SOC./CONGES A PAYER	14 009
AUTR. CHARG. SOCIAL A PAYER	5 220
CHARGES A PAYER	16 221
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	102 720
Total	214 491

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	73 009		
Total	73 009		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT. D AVANCE	15 442		
Total	15 442		

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

 Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	84 150
Engagements de crédit-bail mobilier	3 247
Engagements de crédit-bail immobilier	
Cautions Créatis Paris Ouest découvert LCL	35 000
Cautions Créatis Paris IDF Ouest découvert LCL	35 000
Cautions Créatis Paris IDF Sud découvert LCL	90 000
Intérêts emprunt LCL et Banque Populaire	25 592
Autres engagements donnés	185 592
Total	272 989
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Autres informations
Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Cautions Mr Bahuon au LCL	65 000
Cautions solidaire et indivisible de Mr Bahuon à Interfimo	300 000
Autres engagements reçus	365 000
Total	365 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Crédit-Bail

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes

Autres informations

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				18 966	18 966
Cumul exercices antérieurs				11 365	11 365
Dotations de l'exercice				6 494	6 494
Amortissements				17 859	17 859
Cumul exercices antérieurs				11 365	11 365
Exercice				6 494	6 494
Redevances payées				17 859	17 859
A un an ou plus				1 624	1 624
A plus d'un an et cinq ans ou plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				1 624	1 624
A un an ou plus				1 624	1 624
A plus d'un an et cinq ans ou plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				1 624	1 624
Montant pris en charge dans l'exercice				6 494	6 494

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 84 150 euros

Montant versé de 2006 à 2016 est de 57 077 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Pour A.O.2.C.
Olivier CERF
Commissaire aux comptes